



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Le 22 novembre 2022

Présents : Benoit Van Tichelen, Espérance Delvaux, Isabelle Cammarata, Sophie Meunier, Francis Pitz, Hélène Leclef, Geoffrey Blaffart, Laurence Antoine, Christelle Vranken et Kyung Nan Jaumin

Excusés : Constance Corlosquet, Geoffrey Blaffart (procuration à Benoit Van Tichelen)

Invité : Emel Bergsoj, coordinatrice

PV CA 22 novembre 2022

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV du 18-10-22

Relire Emel coquilles et formulation phrase

ANM : Ce ne sont pas des primes mais indiquer que c'est une régularisation.

Approuvé

2. Retour Décret/AGW :

- Intégration de la Fédération dans le décret
 - Après de multiples échanges l'intégration de la fédération dans les textes se fera. Un texte travaillé nous sera proposé lors de la réunion AGW ce jeudi 24.11. Ce qui est une excellente nouvelle pour le secteur.
 - Subvention facultative : en attente d'un retour après la réunion jeudi aux AGW
 - Suggestions par rapport aux cotisations SSM ? :
 - Préparation d'hypothèse à proposer au CA puis à l'AG. Benoit, Laurence et Isabelle se chargent de cette préparation.
 - L'idée est d'être plus à l'aise financièrement et garantir une pérennité tant dans l'organisation que dans l'emploi
 - Proposition d'augmentation de la cotisation qui est très faible actuellement
 - Par la suite, il faudra travailler une reconnaissance sur base d'une CP et frais de fonctionnement, plutôt qu'un forfait ? Si c'est sous forme de forfait, il faut une perméabilité entre les deux.
 - Il faudra voir aussi si cela est envisageable avec les PO provinciaux.
- Point sur l'absence de DT. Position d'intégrer une demande de dérogation dans le décret.

Le sujet est amené afin de répondre à deux questions : comment les services s'organisent-ils lorsqu'il n'y a pas du tout de médecins et DT dans le service ?
Et comment les services s'organisent-ils lorsque les médecins sur place refusent de prendre la fonction de DT ?

Longs échanges à ce sujet. La semaine dernière, un grand travail de lectures, de recherches et d'interpellations a été engagé par Sophie et Emel.

➔ Voir document d'Emel en annexe à ce sujet

Ce qu'il en ressort tant au niveau des interpellations que de l'avis du CA :

- C'est une question et une préoccupation importante et délicate. Il y a une pénurie de psychiatres et des difficultés dans les équipes liées à cette pénurie.
- Sophie a reçu un avis informel de L'AVIQ : impossibilité qu'une autre fonction que médicale puisse prendre la fonction de DT.
- Réunir le GT DT & psychiatres afin d'en discuter

Réunir Gt DT : parler en termes de préoccupations/ pénurie de psychiatres

1. Lorsqu'il y a des psychiatres dans un SSM et que personne ne veut prendre la fonction de DT, qu'est-ce qu'on fait pour assurer cette fonction ?
2. Lorsqu'il y a plusieurs psychiatres dans le service, comment on partage cette fonction sur plusieurs têtes (entre médecins) ? Quel est leur avis ?
3. Lorsqu'il n'y a pas du tout de psychiatres, comment fonctionne le service?

Poser aussi la question aux DA ? Il est important de préserver l'identité du **SSM**

Se pose la question de la valorisation financière du DT ?

Processus pour la suite :

- Partager la dernière version de l'argumentaire aux membres du CA
- Envoyer une invitation doodle et débat avec les DT (plus les autres psychiatres des services) en y intégrant les trois questions
- Décaler cette réunion et par la suite inviter les DA
- Et ensuite en discuter à la CEC
- Enfin, retour au CA

Autre idée : utiliser les subsides des heures DT à une fonction clinique (et pas médical) ??

➤ Convocation d'une AG

- Pour faire part des avancées + fédération + subvention facultative
- 28 février 2022 13h-15h

3. Retour Commissions

- CEC : seulement deux présences. Elle a été annulée. Interpellant par rapport à l'investissement et surtout aux points importants à devoir discuter.
Mail à envoyer début janvier 2023 pour inviter à la participation
- CAF :
 - ANM/Décompte/AR ANM/PFA toujours pas de nouvelles malgré le mail envoyé à Mr Hanck. Beaucoup de craintes venant des membres concernant le délai et inquiétudes pour l'aspect financier.
 - Journée d'étude : contents, suggestion de prévoir plus de temps pour les orateurs, prolonger la matinée et/ou l'après-midi, satisfaction de se retrouver, mise en avant de la clinique.
Qu'en est-il de l'accréditation ? Laurence demande au docteur Theunissen
 - Rash : relais au Gt Harmonisation. Pour le moment il y a plus de questions, de précisions de la part des membres.

➔ Gt Harmonisation : Billiet ? Mail ?

Suite à la finalisation du GT harmonisation avec les membres, une rencontre a eu lieu avec l'AVIQ en juillet dernier. Suite à une nouvelle interprétation de la fédération, Mme Billiet a renvoyé toute une série de question sur la proposition du nouveau manuel. Sophie va envoyer un projet de réponse à valider par le CA, avant envoi à l'AVIQ.

Un retour des contacts avec l'AVIQ avec les membres est prévue le 2 décembre.

4. Aspects financiers : ANM/CCT RTT/GUW

- GUW : François Leclercq a envoyé une note. On attend les AR.
Indexation des GUW ? C'est à l'étude ? En off : non rien de plus.

- ANM : Ok avec la proposition

Le CA demande des échéances et écrire mail plus complet. D'où la sollicitation pour avoir les AR ?

Inviter les SSM à se tourner vers leur secrétariat social.

Régularisation (pour l'année 2022) doit arriver pour décembre.

Il est possible d'envoyer un récapitulatif même si on n'a pas toutes les informations.

- Envoyer mail à De Loecker et Bouton en copie et voir si on peut transmettre le mail de la FASS
- Mail récapitulatif : Sophie prépare, CA donne son avis avec une date d'échéance

5. Réflexion sur la dynamique du CA/bureau

Intensité du travail au bureau. Personne n'a plus de temps à y consacrer.

Les réflexions :

- Le CA n'est pas assez sollicité, trop de travail entre les membres du bureau/en vase clos
- Ouvrir plus de CA, épuisement du bureau
- Relève à venir à partir de juin 2023

Comment les autres membres du CA le ressentent ?

Perception que les nouvelles arrivées au CA voulaient s'investir ?

Beaucoup de sollicitations, le bureau n'arrive pas suivre

L'esprit d'une fédération est l'ouverture à tout le CA et pas seulement le bureau.

Le CA n'a pas cette impression de vase clos. Elle dit bien suivre mais ne perçoit pas la charge de travail du bureau. Il y a une confusion entre le bureau et le travail effectué, en plus, par la délégation pour le travail de l'avant-projet du décret.

Qu'est ce qui est délégable ?

Avis : élargir certains points au CA selon les thèmes/spécificités de chacun ?

Tout le monde est dans tout, c'est compliqué aussi. Investir, selon les thèmes les membres, du CA.

Relais et gestion à partir de juin ? Cela semble très compliqué.

Difficile de se positionner lorsqu'un avis tombe sans avoir le contexte

Se réunit-on trop au bureau ? Ferme-t-on les questions ? Rappel : le CA reste lieu de débat.

Ces questions et impressions ne sont pas partagées par le CA.

Il est rappelé le contexte de la fréquence des réunions bureau :

- Suivi et accompagnement des tâches de la coordinatrice : demande d'aval, d'avis et de réflexions
 - Eviter le surplus de mails envoyés au quotidien et les rassembler en un seul moment
 - Avancer et déblayer le travail et ensuite faire des propositions au CA
- Ce qui, vu le contexte et les nombreux points importants de cette année, se sont soldées par des réunions avec des ODJ chargés et beaucoup de travail pour le bureau.

(Demander aux arrêtés d'être financé autrement (à l'année))

6. Le mandat Psychiatres (ou autre) pour le Crésam: appel à candidatures au sein du groupe des psychiatres en SSM.

- Candidature Dr Gillain
- Accord du CA
-
- Candidature Véronique Vincart pour l'AG.
- Accord du CA

7. Divers

- GT données informatisées :
le CA demande qu'un document leur soit envoyé afin de pouvoir émettre un avis sur la question du consentement éclairé.
- Question de la régularisation ANM pour la coordination : voir avec Isabelle

Pour le Bureau,

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire

Emel Bergsoj, Coordinatrice